

17 avr 2019 -17:16

La douane saisit des cigarettes, de l'alcool et de la viande

La douane contrôle des véhicules sur l'E40 et saisit 250 litres d'alcool maison, 3490 cigarettes et 300 kilos de viande dans des véhicules roumains et moldaves.

Samedi 13 avril, à la suite d'une campagne de contrôle sur l'E40, les autorités douanières belges ont fouillé, entre autres, deux véhicules immatriculés en Moldavie et un véhicule immatriculé en Roumanie.

Dans le premier véhicule, ils ont trouvé des bagages des ressortissants Roumains vivant au Royaume-Uni. En fouillant la cargaison, les douaniers ont trouvé 161 litres de vin fait maison. Les intéressés ont payé une somme de 465,92 euros à titre de règlement à l'amiable pour les droits d'accises éludés.

Un peu plus tard, nouvelle saisie : dans un véhicule avec une plaque d'immatriculation roumaine, les douaniers ont de nouveau trouvé un chargement destiné au Royaume-Uni. Le véhicule a trouvé 90 litres de boisson faite maison, 3490 cigarettes avec signes fiscaux roumains et environ 300 kilos de viande.

L'AFSCA a effectué un contrôle sur place des denrées alimentaires. Les intéressés ont versé au total 3 776 euros en droits d'accises éludés et 514 euros à Rendac pour la collecte et la destruction de la viande. Par l'intermédiaire de l'AFSCA roumaine, ils seront plus tard condamnés à une amende pour le transport de viande par véhicule non réfrigéré.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be